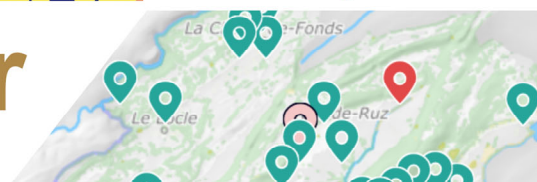




La newsletter

du Service cantonal de la santé publique



Le cœur du réseau bat au rythme des infos ! Restez connecté-e au Canton et à la santé

Bienvenue dans notre nouvelle newsletter. Vous retrouverez à chaque édition l'essentiel des projets, actualités et événements qui relient les actrices et acteurs du système sanitaire neuchâtelois. Nous vous souhaitons une bonne lecture !

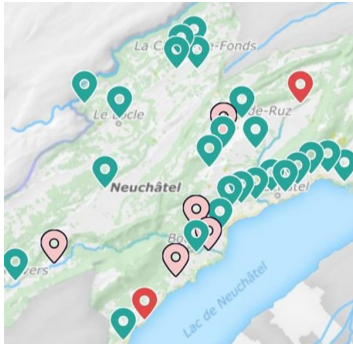
Flash santé



Un pas de plus pour les victimes de violences

Le Centre neuchâtelois de médecine des violences (CNMV) a ouvert ses portes le 25 novembre à RHNe, sur le site de Pourtalès à Neuchâtel. Il accueille gratuitement les personnes dès 16 ans victimes de tous types de violences - familiales, conjugales, sexuelles et communautaires. Des spécialistes leur proposent un constat médico-légal qui peut notamment les aider si elles souhaitent porter plainte.

[Plus d'infos](#)



La plateforme pour trouver un médecin près de chez soi

C'est une première suisse pour le Canton de Neuchâtel : il vient de lancer un nouvel outil digital qui cartographie près de 1'000 médecins autorisés à pratiquer sur le territoire neuchâtelois. Ces derniers peuvent eux-mêmes y actualiser en tout temps leur disponibilité pour les patient-es. Cette plateforme offre aussi des informations comme l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite ou la disponibilité en places de parc.

[Voir la carte](#)



À vos mains, prêts, massez !

Une conférence sur l'accompagnement des proches lors de réanimation cardio-pulmonaire a réuni quelque 40 *First Responders* le 28 novembre à Neuchâtel. À ce jour, dans le canton, ils sont plus de 1'000 à s'engager pour intervenir sur appel du 144 : ils prodiguent les premiers soins sur une victime d'arrêt cardiaque en attendant les secours. Intéressé-e à rejoindre le réseau neuchâtelois ?

[Plus d'infos](#)



Grippe et COVID-19 : protégeons les plus vulnérables

La circulation des virus responsables du COVID-19 et de la grippe fait l'objet d'une surveillance étroite, notamment grâce à l'analyse des eaux usées de la Ville de Neuchâtel. Depuis début octobre, la concentration moyenne du COVID-19 augmente. Celle du virus grippal est, elle, encore faible. Deux petites doses de rappel : ces deux virus respiratoires peuvent provoquer de graves complications chez les personnes vulnérables. Comment se protéger ? Grâce à la vaccination.

[Plus d'infos](#)



Et si vous informiez vos patient-es de leurs droits ?

Les patient-es ignorent parfois leurs droits. Une brochure récemment rééditée par plusieurs cantons - dont celui de Neuchâtel - les explique précisément. Avec un nouveau chapitre dédié aux devoirs des patient-es, elle met aussi l'accent sur leurs propres responsabilités. La partager à vos patient-es, c'est la possibilité de renforcer votre relation et favoriser une prise en charge de meilleure qualité.

[Voir la brochure](#)



L'expo qui aide les ados

Comment lever le voile sur la santé psychique ? L'exposition *C'est pas tabou d'être à bout* guide les jeunes à travers un jeu interactif qui les aide à prendre soin de leur santé mentale. Son objectif est de renforcer leurs compétences et connaissances en la matière. Elle peut s'installer dans vos institutions, écoles ou manifestations : c'est une occasion de faire découvrir aux jeunes les multiples facettes de la santé psychique.

[Plus d'infos](#)

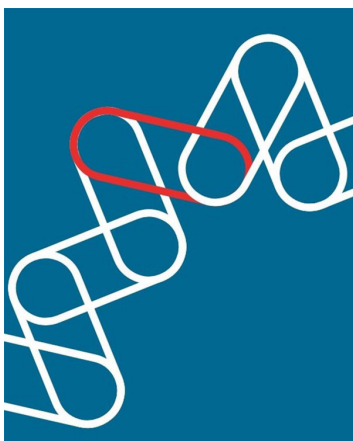
Sous la loupe

Un hommage artistique aux proches aidant-es



Le parcours d'une proche aidante accompagnant son mari atteint dans sa santé : c'est ce qu'a illustré le spectacle de théâtre proposé dans le cadre de la *Journée des proches aidant-es* le 30 octobre à Neuchâtel. Cet événement a souligné leur besoin de disposer d'aides et de ressources. Parmi elles, l'application *approches* qui offre des fonctionnalités telles que la liste des services de soutien, les numéros d'urgence ou encore des questionnaires pour se rendre compte de la charge mentale et physique supportée. La ligne téléphonique *Proches Info NE* permet, elle, d'être orienté-e par des professionnel·les vers les offres les plus adaptées. En relayant ces outils à votre entourage ou à vos patient-es, vous leur offrirez un soutien précieux. [Retrouvez ici](#) les différentes aides mises en place par le Canton de Neuchâtel.

Mieux connaître les besoins des professionnel·les de santé en Suisse



Vous travaillez avec des patient-es et souhaitez faire entendre votre voix ? Le projet *SCOHPICA* a pour but de récolter chaque année des données notamment sur le bien-être et les trajectoires des professionnel·les travaillant en contact direct avec des patient-es, dans tous les secteurs et toutes les spécialisations. En partageant votre vécu, vous rejoignez un projet qui permet d'influencer les politiques de santé en Suisse. Le Canton de Neuchâtel, en participant à ce sondage national, souhaite mieux comprendre vos besoins pour développer des interventions ciblées qui améliorent vos conditions de pratique. Votre expérience compte : [participez](#) vous aussi pour rejoindre les 1'700 professionnel·les qui ont déjà fait entendre leur voix. Les résultats anonymisés sont disponibles [ici](#) en temps réel.

Au cœur de la loi

Révision de la loi sur le Dossier électronique du patient : que retenir ?

Le Dossier électronique du patient (DEP) joue un rôle central dans le système de santé : il permet de renforcer la coordination entre les prestataires de soins sur le territoire suisse tout en laissant aux patient-es le contrôle de leurs informations. Grâce à la facilitation de la transmission des données sécurisées, ces derniers participent mieux à leur prise en charge médicale. Le Conseil fédéral entend surfer sur ces bénéfices et développer l'utilisation du DEP: c'est le message qu'il a transmis récemment avec son projet de [révision de la loi sur le DEP](#). Mais concrètement, qu'est-ce que cela signifie ? Dès 2028, tous les prestataires de soins - stationnaires et ambulatoires - auront l'obligation légale d'utiliser le DEP. D'autre part, l'infrastructure technique - actuellement gérée par huit fournisseurs distincts - sera centralisée sur une plateforme unique. À ce jour, dans le canton de Neuchâtel, plus de 63'000 documents de patient-es ont été déposés dans *Mon Dossier Santé* - le DEP neuchâtelois. En vous familiarisant dès maintenant avec sa communauté qui regroupe près de 6'600 Neuchâtelois-es, vous prenez donc une longueur d'avance en prévision de 2028. Des renseignements ? Ils sont à [portée de clic](#) !

En pleine form'ation

Se former pour rester en forme !

Utilisation de Mon Dossier Santé

Pour qui ? Les professionnel·les de la santé

Cette formation, gratuite et dispensée chaque mois, a pour but d'informer et de former à l'utilisation de *Mon Dossier Santé*, le dossier électronique du patient neuchâtelois. Il n'est pas nécessaire d'y être affilié·e pour participer à cette visioconférence.

Prochaines sessions :

jeudi 05.12.2024 : 13h00-14h00

jeudi 09.01.2025 : 13h00-14h00

jeudi 06.02.2025 : 13h00-14h00

jeudi 06.03.2025 : 13h00-14h00

[S'inscrire](#)

Une info partagée, un réseau boosté ! N'hésitez pas à relayer cette newsletter : pour s'inscrire, c'est ici !

Nos meilleurs vœux pour une année 2025 vitaminée à savourer sans modération : santé, sérénité et succès à haute dose !

Service cantonal de la santé publique

Rue de Tivoli 28, case postale 1, 2002 Neuchâtel 2

032 889 62 00 | Service.SantePublique@ne.ch | www.ne.ch/SCSP

[Mettre à jour vos préférences](#) ou [vous désinscrire](#)